



Restauration



Sécurité



Levage

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE

GRUE AUXILIAIRE

Durée : 2 jours / 14 heures

Objectifs : Etre capable de conduire une grue auxiliaire en toute sécurité afin d'obtenir son CACES Cariste R390. Acquérir le savoir-faire nécessaire.

Public visé : Toute personne amenée à réaliser des opérations de manutention à l'aide d'une grue auxiliaire.

Pré-requis : Etre âgé de 18 ans minimum, être apte physiquement (certificat médecine du travail), lire et écrire le français.

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation
- Exercices pratiques.

Points abordés :

Théorie :

REGLEMENTATION RELATIVE AUX GRUES AUXILIAIRES

- Les risques liés à l'utilisation de la grue auxiliaire
- Les conditions à remplir pour conduire une grue selon le Code du travail et la Recommandation CNAMTS R.390
- Le rôle des intervenants sur le lieu de travail
- Les situations de danger grave et imminent
- Les organismes de prévention et de contrôle

TECHNOLOGIE DE LA GRUE AUXILIAIRE

- Caractéristiques principales et principaux composants de la grue auxiliaire
- Les conditions de stabilité de la grue
- Le circuit hydraulique
- Le poste de commande et les aides à la conduite
- Les vérifications de prise de poste, fin de poste, entretien-maintenance de premier niveau
- Les équipements de transmissions (télécommande)



Magnis Formation

25 Rue Roux Soignat
69003 Lyon



Téléphone : 04 82 53 58 94

Télécopie : 09 72 14 73 95



Email

info@magnis-formation.fr



Site internet

www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration

82 69 13786 69

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.)

Code NAF : 8559A

SIRET : 80951179300014

TVA Intra-communautaire

FR82498295005



Restauration



Sécurité



Levage

**Magnis Formation**

25 Rue Roux Soignat
69003 Lyon

**Téléphone** : 04 82 53 58 94**Télécopie** : 09 72 14 73 95**Email**

info@magnis-formation.fr

**Site internet**

www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration

82 69 13786 69

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.)

Code NAF : 8559A**SIRET** : 80951179300014**TVA Intra-communautaire**

FR82498295005

REGLES DE SECURITE RELATIVES AUX GRUES AUXILIAIRES

- Rappels du Code de la route, de la signalisation temporaire et du plan de circulation
- Les facteurs influençant la stabilité de la grue
- La courbe de charge
- Les gestes de commandement
- Les consignes de sécurité
- L'utilisation en sécurité de la télécommande

Pratique :

- Prise de poste
- Examen d'adéquation
- Balisage, mise en station
- Prise en mains de la grue
- Déploiement de la grue en position de travail
- Elingage de charges
- Prise et dépose de charge avec visibilité
- Utilisation de la télécommande selon équipement du véhicule
- Arrêt du ballant
- Prise et dépose de charges sans visibilité
- Décomposition des mouvements
- Synchronisation des mouvements
- Opérations de fin de poste

EXAMEN CACES (PERMIS CARISTE)**Evaluation et validation :**

Evaluation des connaissances.

Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique.

Documents remis en fin de formation :

Délivrance du CACES Pré-renseigné des symboles proposés par le formateur.